



LE
SECRÉT
DES
CLOS
MEYLAN

NOTICE DESCRIPTIVE SOMMAIRE

ETAGES COURANTS

(Annexe au contrat préliminaire)

PRESENTATION TECHNIQUE

Cette opération atteindra un niveau thermique RT 2012-20 %. D'autres dispositions environnementales sont aussi prises pour garantir le confort des occupants : qualité de l'air intérieur avec des matériaux étiquetés A ou A+, dispositifs d'économie d'eau par exemple.

GROS ŒUVRE

- Fondations en béton armé suivant étude de sol, prescriptions et calculs du bureau d'étude structure et règlement sismique en vigueur.
- Planchers et murs en béton armé, épaisseur suivant l'étude de béton armé et la réglementation acoustique en vigueur.
- Cloisonnement des garages en blocs d'aggloméré béton ou en béton armé suivant situation.

FACADES

- Les façades seront réalisées, suivant plan, soit en enduit minéral épais, soit en peinture, soit en vêtue. La colorimétrie sera au choix de l'architecte et validée par les services de la mairie.
- L'isolation sera réalisée par **doublage extérieur ou intérieur** selon plans.

MENUISERIES EXTERIEURES

- Les fenêtres et les portes fenêtres seront en PVC plaxé ouvrant à la française ou oscillo battant selon plans,
- Double vitrage isolant de faible émissivité à lame d'argon assurant une isolation thermique RT 2012-20 % et phonique vis-à-vis des bruits extérieurs conforme à la réglementation en vigueur.
- Volets roulants (sauf dans les salles de bains et WC) à commandes électriques et centralisées.

MENUISERIES INTERIEURES

- **Portes palières :**
Portes iso blindées à parement rainuré horizontale, anti-effraction à sécurité renforcée équipées d'une poignée décorative de tirage extérieure en inox.
De plus elles sont équipées de serrures A2P*, d'un cylindre 5 pistons avec carte de propriété et d'un judas.
- **Portes intérieures :**
Portes isoplanes de teinte blanche - huisserie métal blanche avec poignées sur rosace en alu brossé.
- **Placards :**
Coulissant ou ouvrant à la française pour les placards inférieurs à 1 mètre de largeur.

CLOISONNEMENT

- Distribution intérieure de type Placostyl de 72mm d'épaisseur.

SANITAIRES

- **Salle de bains**
Robinetterie mitigeuse thermostatique à disque céramique ECAU E3 C2 A1 U1 pour baignoire.
Robinetterie mitigeuse ECAU classe E0 pour vasque.
Baignoire en acrylique renforcé de teinte blanche.
Barre de douche chromée avec douchette 2 jets.
Plan vasque en céramique
Meuble bas sous vasque 2 tiroirs 3 teintes au choix suivant plan.
Panneau miroir avec applique led ou rétroéclairé.
- **Salle d'eau (selon plans)**
Robinetterie mitigeuse thermostatique à disque céramique ECAU E3 C2 A1 U1 pour douche.
Robinetterie mitigeuse ECAU classe E0 pour vasque.
Douche avec pare douche selon plan.
Barre de douche chromée avec douchette 2 jets
Plan vasque en céramique.
Meuble bas sous vasque 2 tiroirs 3 teintes au choix suivant plan.
Panneau miroir avec applique led ou rétroéclairé.
- **WC**
WC suspendu, réservoir à double détente 3 et 6 litres, mécanisme silencieux et abattant double soft close.
- **Terrasse**
Un point d'eau sur chaque terrasse.

CHAUFFAGE ET PRODUCTION D'EAU CHAUDE SANITAIRE

- Chauffage et production d'eau chaude assurés par chaudière gaz individuelle à condensation, en conduit 3CE ou ventouse selon plan, à micro-accumulation dynamique selon typologie de l'appartement
- Chauffage par radiateurs suivant étude thermique
- Régulateur thermostatique dans le séjour ou le dégagement pour tout le logement.
- Radiateurs sèche-serviettes dans les salles de bains et certaines salles d'eau suivant plans.

V.M.C

- Système de ventilation mécanique contrôlée simple flux hygroréglable avec extraction dans les pièces humides et grilles d'aération dans les pièces principales.

ISOLATION THERMIQUE ET PHONIQUE

- Un soin particulier sera apporté sur le choix des matériaux et sur la conception des ouvrages de façon à obtenir les performances d'isolation thermique et acoustique conformes à la réglementation en vigueur améliorée de 20 % pour la thermique.
- Isolation de façade par l'intérieur.

REVÊTEMENTS DE SOLS

- **Hall – Séjour – Cuisine - Dégagement Nuit et placards attenants**
Carrelage en grès 45 x 45 avec plinthes assorties.
Choix dans la gamme proposée par le Maître d'Ouvrage.
- **Salle de Bains – Cabinet de Toilette (selon plans) – W.C.**
Carrelage en grès 45x45 avec plinthes assorties au droit des zones non faïencées.
Choix dans la gamme proposée par le Maître d'Ouvrage.
- **Chambres et placards attenants**
Revêtement stratifié lames larges pose flottant sur chape avec plinthes assorties
Choix dans la gamme proposée par le Maître d'Ouvrage.
- **Balcons et terrasses**
Balcons : carrelage ingélif.
Terrasses : dalles en grès 60 x 60 sur plots sur terrasse étanchée.

REVÊTEMENTS MURAUX

- **Peinture et Papiers Peints**
 - **Pièces sèches :**
Peinture satinée blanche.
 - **Pièces humides :**
Salle de bains, cabinet de toilettes (selon plans)
Peinture satinée blanche au droit des zones non faïencées.
 - **Cuisine, WC, cellier (selon plans)**
Peinture satinée blanche
- **Faïence murale**
Faïences : dans la salle de bains 20X50
Hauteur 2.20 au droit des baignoires, douches et plans vasques, habillage des jupes de baignoire.
Choix dans la gamme proposée par le Maître d'Ouvrage.

PLAFONDS

- Peinture lisse mate.

ELECTRICITE

- Pour votre sécurité, un vidéophone couleur main libre extraplat assurera la commande d'ouverture de porte du hall d'entrée de la résidence depuis votre appartement.
- Les appartements bénéficieront d'une installation électrique conforme à la nouvelle norme NFC 15-100 + une prise hotte dans la cuisine.
- La réception TV se fera par des antennes collectives de type hertzienne fixées sur toiture.
- Toutes les chambres ainsi que le séjour et la cuisine disposeront de prises téléphone (RJ45).
- Prise étanche et point lumineux sur terrasse ou balcon.

PARTIES COMMUNES

HALLS D'ENTREE

- Leur aménagement sera représentatif du standing de l'immeuble et fera l'objet d'une étude de décoration particulière confiée à un architecte d'intérieur.
- Le revêtement de sol sera en carrelage grès cérame avec plinthes assorties.
- Les murs seront revêtus d'un revêtement mural décoratif suivant la décoration de l'ensemble.
- Miroir décoratif dans le hall.
- Plafonds décoratifs acoustiques avec spots d'éclairage intégrés.
- Ensemble boîtes aux lettres agréées aux normes de la Poste et s'intégrant dans l'aménagement des halls.
- Ensemble d'entrée en aluminium ou acier laqué à ventouse, vitrage sécurité avec VIGIK et vidéophone relié à chaque appartement.
- Eclairage du hall par détecteur de présence sur minuterie.
- Tapis brosse.

ASCENSEURS

- Un ascenseur à démarrage et arrêt progressif desservira tous les niveaux ; du sous-sol au dernier étage.
- Les cabines seront équipées d'un miroir et d'un revêtement décoratif.

PALIER D'ETAGE

- Revêtement mural suivant les principes de décoration de l'architecte d'intérieur.
- Revêtement de sol en moquette grand passage.
- Eclairage par points lumineux sur détecteur de présence.

GARAGES

- Accès communs des garages par porte électrique basculante radiocommandée (fourniture d'une télécommande par garage).
- Eclairage de l'allée desservant les garages par points lumineux centraux commandés par détecteur de présence sur minuterie.
- Les garages bénéficieront d'une fermeture par porte basculante en métal.
- Une prise électrique et un point lumineux dans chaque garage
- Installation en attente dans les communs pour raccordement éventuel de véhicule électrique.

CLAUSES PARTICULIERES

IMPLANTATION DES MURS ET DES CLOISONS

- Les cotes relevées après exécution des travaux peuvent être supérieures ou inférieures à celles indiquées sur les plans dans une tolérance de trois pour cent.

MODIFICATION DES PRESTATIONS

- La présente notice descriptive sommaire est établie à titre indicatif.
- Le constructeur se réserve le droit de modifier certains détails de construction ou de prestations définis dans ce document, dans le but d'apporter une amélioration technique ou esthétique.
- Dans le cas où les délais d'approvisionnement de certains matériaux ou matériel ne seraient pas compatibles avec le respect du planning des travaux, le constructeur se réserve le droit de les remplacer par des matériaux disponibles de qualité similaire.

Fait à Grenoble, le

Le Maître d'Ouvrage

Le Réservataire